

Quelle acceptabilité sociale de la transition écologique ? Regards appliqués au domaine de l'immobilier

Retour sur la conférence du 20 septembre

Le 20 septembre, l'Observatoire de l'Immobilier Durable et le Plan Bâtiment Durable ont accueilli Pierre Radanne pour une conférence à laquelle près de 100 personnes ont assisté. Cette intervention portait sur le sujet de l'acceptabilité sociale de la transition écologique et a été suivie d'une table-ronde entre Alain Maugard, Philippe Pelletier et Sophie Schmitt.



Les villes sont au cœur des enjeux climatiques. La transition ne peut reposer sur les seuls aspects techniques et économiques, elle interroge notre quotidien et notre façon de vivre ensemble. Les modes de vie doivent ainsi évoluer pour devenir plus sobres, et cela soulève ainsi la question de l'acceptabilité sociale de ces évolutions.

C'est ce sujet crucial mais peu abordé que **Pierre Radanne**, ancien Président de l'ADEME et Président de l'association 4D, a présenté en insistant sur le caractère social de la transition écologique. **La réussite de la lutte contre le changement climatique ne peut résulter de seuls progrès technologiques**, elle nécessite de profonds changements organisationnels et sociétaux.

On retient de son intervention que face à un manque de repères, de nombreux comportements de repli ou défensifs se manifestent contre la transition des modes de vie. La mise en récits individuels des processus collectifs, des nouvelles technologies, est une solution pour y répondre et faire émerger un citoyen-acteur.

Après cette première mise en perspective de Pierre Radanne, la table-ronde est venue enrichir le sujet en proposant des illustrations dans les champs de l'immobilier et du bâtiment. Ainsi, **Alain Maugard**, Président de Qualibat et auteur avec Tristan Benhaïm de Faire société en ville a rappelé que la ville va devenir le territoire d'expérimentation de nouveaux modes de vie, d'inventions sociétales, qui ne seront pas imposés, mais désirés. Les intervenants s'accordent sur la nécessité de créer une vision à long terme pour la transition écologique et ainsi permettre à chacun de se projeter dans un nouvel environnement où le citoyen sera à la fois consommateur et producteur (à l'image des futurs bâtiments BEPOS qui produiront et consommeront de l'énergie). Pour **Philippe Pelletier**, avocat et Président du Plan Bâtiment Durable, il faut incontestablement accompagner cette mutation de la société. Pour ce faire, les leviers sont nombreux et propres à chacun ; en matière d'efficacité énergétique des bâtiments, pour rendre le sujet désirable, il est impératif de construire un argumentaire adapté. Ainsi, là où il y a quelques années, le seul argument développé était celui de l'économie de charge, aujourd'hui on imagine de nouveaux types d'arguments : valorisation patrimoniale, confort,

maintien à domicile, mutabilité des espaces. Enfin, **Sophie Schmitt**, Directrice des projets urbains chez LinkCity, a souligné la nécessité de faire évoluer les modèles de conduite de projets vers davantage de co-production. C'est donc bien une dynamique collective qui doit être visée, permettant de faire du quartier le lieu d'un changement choisi et accompagné.

A l'issue de ces témoignages, un dialogue s'est instauré avec la salle témoignant une nouvelle fois du succès de ce cycle de conférences organisé en partenariat entre l'OID et le Plan Bâtiment Durable.

Le **cycle de conférences « Immobilier & Prospective »**, organisé par le Plan Bâtiment Durable et l'Observatoire de l'Immobilier Durable, a accueilli plusieurs acteurs de l'immobilier depuis 2014 : Philippe Moati à propos de la nouvelle révolution commerciale, Nicolas Bouzou sur les mutations de l'immobilier tertiaire, Jean Viard expert sur les nouveaux modes de travail et Jean Jouzel sur les suites de la COP 21. Chaque intervention est suivie d'une table-ronde d'experts.

A propos de l'OID

Créé en 2012, **l'Observatoire de l'Immobilier Durable** est une association indépendante réunissant des acteurs de l'immobilier tertiaire privés et publics. Espace d'échanges et de réflexions, l'OID favorise le dialogue et le partage de retours d'expériences en matière d'immobilier durable. L'OID analyse les données techniques de bâtiments menant à la publication du Baromètre annuel sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires. Le baromètre 2015 couvre un parc composé de 23 millions de m².

A propos du Plan Bâtiment Durable

Lancé en 2009, le **Plan Bâtiment Durable**, présidé par l'avocat Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : atteindre les objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional.

Contacts presse :

OID : + 33 (0)1 82 83 71 92 - contact@o-immobilierdurable.fr

Plan Bâtiment Durable : Marie Gracia – 01 40 81 92 09 – marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr